

Monsieur David Bailleul
Maire de Coudekerque-Branche
Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque

à

Monsieur Olivier VERAN
Ministre de la santé et des solidarités
14 Avenue Duquesne
75 350 PARIS

Vos Réf. DB/SDM/DP/20/1338
Nos Réf.
Affaire traitée par

Coudekerque-Branche, le 30 Décembre 2020

Monsieur le Ministre,

Je vous prie de trouver sous ce pli, la copie du courrier que j'adresse à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de la Santé des Hauts de France pour répondre à la demande de centres de vaccination locaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
David BAILLEUL



Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire de Coudekerque-Branche
Hôtel de Ville - Place de la République - CS 30119

59411 Coudekerque-Branche Cedex - Tél. 03 28 29 25 25 - Fax : 03 28 60 85 09

www.ville-coudekerque-branche.fr
Arrondissement de Dunkerque - Département du Nord

Monsieur David Bailleul
Maire de Coudekerque-Branche
Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque

à

Vos Réf. DB/SDM/DP/20/1337
Nos Réf.
Affaire traitée par

Monsieur le directeur de l'ARS
L'Agence Régionale de la Santé
556 Avenue Willy Brandt
59 777 LILLE

Coudekerque-Branche, le 30 Décembre 2020

Monsieur le Directeur,

Comme vous, **je suis convaincu du bienfondé de la vaccination** en cette période délicate de pandémie.

C'est pour cela que j'ai l'honneur de solliciter de votre part, **l'installation d'un centre de vaccination sur Coudekerque-Branche.**

En effet, la ville, en étant la première commune du littoral, au mois d'Août, à avoir aidé à l'ouverture d'un centre de dépistage Covid, accessible à tous, en partenariat avec un laboratoire, a démontré son savoir faire et sa réactivité en la matière.

Bénéficiant d'un équipement de qualité et directement opérationnel avec l'Espace de Prévention et d'Information Santé, situé en plein centre-ville et accessible très facilement par les transports en commun et aussi à proximité immédiate d'un grand parking, **tout est réuni pour répondre à la demande de centres de vaccinations locaux.**

Je tiens aussi à vous préciser que la ville de Coudekerque-Branche est la seule de la région à disposer d'une réserve civile communale dont les bénévoles œuvrent déjà actuellement à fluidifier l'accès au centre de dépistage et pourraient faire de même avec le centre de vaccination.

Certain d'une réponse favorable, je vous prie de croire, Monsieur le directeur, en l'expression de mes salutations distinguées.

*Je serai le 1er à me
faire vacciner par votre
l'équipe
à l'ouverture
de ce centre*



Copie à Monsieur le Ministre de la santé Olivier Veran

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire de Coudekerque-Branche
Hôtel de Ville - Place de la République - CS 30119

59411 Coudekerque-Branche Cedex - Tél. 03 28 29 25 25 - Fax : 03 28 60 85 09

www.ville-coudekerque-branche.fr
Arrondissement de Dunkerque - Département du Nord